

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance extraordinaire** tenue ce **vingt-septième jour de avril 2009 à 19h00** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré  
Me Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**09-04-125**

**Second projet de règlement d'urbanisme no PRU2-901 – Modifiant le règlement de zonage no 432-89**

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement no PRU2 -901 afin de permettre l'usage «Énergie et communications » dans la zone I-7 ainsi que modifier le plan de zonage du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par la création de la zone R-18 en supprimant la zone S-18 et en réduisant la zone R-17 et R-22 et par la création d'une nouvelle zone R-19.

ADOPTÉE

**09-04-126**

**Second projet de règlement d'urbanisme no PRU2-903 – Concernant la construction des bâtiments annexes et accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement no PRU2-903 afin de créer un nouveau règlement concernant les normes d'implantation et d'édification des bâtiments annexes et accessoires sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

**09-04-127**

**Règlement no 2009-161 modifiant le règlement no 2005-95 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2009-161 afin de modifier le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale no 2005-95 de la Ville de Princeville afin d'enlever certaines normes concernant l'implantation et la hauteur des bâtiments principaux. Cette modification touche la zone R-19, plus particulièrement les terrains situés sur la rue Lecomte ainsi

que le parc industriel Jacques Baril adjacent à la rue St-Jean-Baptiste Nord.

ADOPTÉE

**09-04-128**

**Versement de la commandite au Club de hockey Titan**

ATTENDU l'entente intervenue avec le Club de hockey Titan de Princeville notamment pour assurer la visibilité de la Ville de Princeville;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de verser la commandite pour la saison 2008-2009 prévue à l'entente pour un montant de 27 439.93 \$.

ADOPTÉE

**09-04-129**

**Levée de la séance extraordinaire**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, la séance extraordinaire est unanimement levée.

ADOPTÉE

---

Mario Juaire, greffier

---

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT  
Je soussigné certifie par la présente que les crédits  
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites  
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

---

Louise Bergeron, trésorière